

SEANCE DU 13 AVRIL 2018

COMPTE RENDU DU PROCÈS VERBAL

Membres en
exercice : 11

Corum : 6

Présents : 8

Absents : 3

Pouvoirs : 1

Votants : 9

L'an deux mil dix-huit, le treize avril à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Hébécourt, légalement convoqués le six avril deux mille dix-huit, se sont réunis à la Mairie d'Hébécourt, en séance publique sous la présidence de Monsieur François LETIERCE, Maire,

Etaient présents :

BAUDOUX Philippe,
DESMOLINS Sylvie,
FERREIRA Odette,
FRANCESCHINI Michel,
HACHE Jean-Claude,
LANGLOIS Cécile
LETIERCE François,
MORIN Bernadette.

Absents Excusés :

DELAITRE Didier,
GLAB Nicolas, (*Pouvoir J-C Hache*)
FENÉ Marie-Laure

Secrétaire de séance :

KAUFFER Karine

Sommaire de la séance du 13 avril 2018 :

- 1- *Approbation de la séance du 13 mars 2018*
- 2- *Compte Administratif & de Gestion 2017*
- 3- *Vote des taux des 3 taxes 2018*
- 4- *Affectation des résultats 2017*
- 5- *Subvention aux associations 2018*
- 6- *Allocation chauffage 2018*
- 7- *Allocation voyages scolaires 2018*
- 8- *Budget Primitif 2018*
- 9- *Report échéance emprunt Caisse Epargne*
- 10- *Cdc Groupement Commande Signalisation*
- 11- *Caméra de surveillance*
- 12- *Questions diverses*

Délibérations n° :

- | | |
|---------|--|
| 8/2018 | <i>Compte Administratif & de Gestion 2018</i> |
| 9/2018 | <i>Affectation des résultats 2018</i> |
| 10/2018 | <i>Vote des taux des 3 taxes 2017</i> |
| 11/2018 | <i>Subventions aux associations 2017</i> |
| 12/2018 | <i>Allocation chauffage 2017</i> |
| 13/2018 | <i>Allocation voyage scolaire 2017</i> |
| 14/2018 | <i>Budget Primitif 2017</i> |
| 15/2018 | <i>Report échéance emprunt Caisse Epargne</i> |
| 16/2018 | <i>CDCVN Groupement commande cdc signalisation</i> |
| 17/2018 | <i>SIEGE Redevance Occupation du sol</i> |
| 18/2018 | <i>Eau cimetièrre + travaux communaux</i> |

1 -APPROBATION DU COMPTE RENDU 13 MARS 2018

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance du compte rendu du 8 mars 2018

APPROUVE à l'unanimité ledit compte rendu.

2- COMPTE ADMINISTRATIF & DE GESTION 2017

Le Conseil Municipal prend connaissance des résultats du Compte Administratif & de Gestion 2017.

FONCTIONNEMENT

<i>Excédent 2016</i>	+ 240 761.17 (<i>Pour mémoire</i>)
<i>Recettes 2017</i>	+ 328 279.90 euros
<i>Dépenses 2017</i>	- 274 322.88 euros
<i>Excédent 2017</i>	+ 294 718.19 euros

Solde d'exécution 2017 = Excédent +53 957.02 euros

INVESTISSEMENT

<i>Déficit 2016</i>	- 61 724.50 euros (<i>Pour mémoire</i>)
<i>Recettes 2017</i>	+ 2 450 464.22 euros
<i>Dépenses 2017</i>	- 60 628.26 euros
<i>Excédent 2017</i>	+ 2 328 111.46 euros

Solde d'exécution 2017 = Déficit + 2389 835.96 euros

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité le Compte Administratif & de Gestion 2017 de la Commune,

ADOPTE la présente délibération à l'unanimité,

ANNEXE (#1) le détail, par chapitre, du Compte Administratif 2017, en dernière page du présent procès-verbal.

Délibération 8/2018

3- AFFECTATION DES RESULTATS 2017

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2017,

STATUANT sur l'affectation des résultats de l'exercice 2017,

CONSTATANT que le Compte Administratif fait apparaître :

- Un excédent de Fonctionnement de 294 718.19 euros
- Un excédent d'Investissement de 2 328 111.46 euros

DECIDE d'affecter les résultats comme suit :

		EUROS
A RESULTAT DE L'EXERCICE	EXCEDENT :	53 957.02
	DEFICIT :	0,00
B RESULTAT REPORTE DE N-1 (ligne 002 du CA)	EXCEDENT :	240 761.17
	DEFICIT :	0,00
C RESULTAT A AFFECTER (=A+B)		294 718.19
D solde d'exécution de la section d'investissement	EXCEDENT :	2 389 835.96
	DEFICIT :	0.00
E RAR de la section d'investissement	DEPENSES :	0.00
F RAR de la section d'investissement	RECETTES :	0,00
G solde des Restes à Réaliser de la section d'investissement (=E-F)	EXCEDENT (+) de financement ou BESOIN (-) de financement	0.00
H BESOIN DE FINANCEMENT (=D+G)		0.00
AFFECTATION DE C		
En réserves au compte R 1068 en investissement (au minimum couverture du besoin de financement H)		0.00
Complément en réserves au compte R 1068		0.00
1 Total réserves au compte R 1068 en investissement		0.00
2 Report en Fonctionnement au compte R 002 (=C-H)		294 718.19
3 Report en Investissement au compte	R 001 Exédent	2 328 111.46
	D 001 Déficit	0.00

ADOpte à l'unanimité, la présente délibération.

Délibération 9/2018

4- SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE au compte 6574 du Budget Primitif 2018, d'allouer une subvention au bénéfice de :

• Entr'Aide Hébécourt	600€
• SPA Beauvais	176.10€
• ASALF	100€
• Comité des Fêtes	1500€
• AVL	687€

(587€ adhésion + 100€ Festival de la Levrière)

ADOPTÉ à l'unanimité, la présente délibération.

Délibération 10/2018

5- ALLOCATION CHAUFFAGE 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

RENOUVELLE l'attribution d'une allocation de 100 euros, versée en fin d'année, par foyer, aux personnes âgées de 70 ans et plus pour participation aux frais de chauffage.

ADOPTÉ à l'unanimité, la présente délibération.

Délibération 11/2018

6- ALLOCATION AUX VOYAGES SCOLAIRES 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

RENOUVELLE l'octroi de 40 euro aux enfants de la commune, pour leurs voyages scolaires, sur présentation d'un justificatif,

ADOPTÉ à l'unanimité, la présente délibération.

Délibération 12/2018

7- VOTE DES TAUX DES 3 TAXES 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de ne pas augmenter les taux des 3 taxes,

► Les taux des 3 taxes 2017 ainsi voté sur la commune sont de :

- Taxe d'Habitation : 15.92 %
- Taxe Foncière Bâti : 14.85 %
- Taxe Foncière Non Bâti : 11.12 %

ADOPTE la présente délibération à l'unanimité.

Délibération 13/2018

8- BUDGET PRIMITIF 2018

Mr le Maire présente le Budget Primitif 2018

FONCTIONNEMENT

Le budget s'équilibre en dépenses et recettes à 550 000 euros.

INVESTISSEMENT

Le budget s'équilibre en dépenses et recettes à 4 690 000 euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité le Budget Primitif 2018 tel que présenté,

ADOPTE la présente délibération à l'unanimité,

ANNEXE (#2) le détail, par chapitre, des investissements 2018, en dernière page du présent procès-verbal.

Délibération 14/2018

9- REPORT ECHEANCE EMPRUNT E9
CAISSE EPARGNE NORMANDIE N°4900398

Vu les travaux de construction en cours du lotissement « le Clos Renard »;

Vu la délibération 6/2017 objet de la contractualisation d'un emprunt auprès de la Caisse d'Epargne Normandie pour un montant de 1 860 000€, dans le cadre de ladite construction;

Vu la mise à disposition des fonds réalisée en date du 20 novembre 2017

Vu la première échéance trimestrielle réglée en date du 5 mars 2018

Considérant que les recettes attendues ne seront perçues qu'en N+1

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DEMANDE un report d'échéances, à compter de la prochaine échéance prévue au 5 juin 2018, au 5 juin 2019

DEMANDE un nouveau tableau d'amortissement dudit emprunt

DONNE tout pouvoir au Maire, pour signer tout document relatif à cette demande

ADOpte la présente délibération à l'unanimité.

Délibération 15/2018

10 - CDCVN - GROUPEMENT DE COMMANDE
SIGNALISATION VERTICALE ET HORIZONTALE

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que dans un souci d'homogénéité en matière de politique d'achat et

afin de réaliser des économies d'échelle, la Communauté de Communes du Vexin Normand, conformément à l'article 8 du Code des marchés publics, a mis en place un groupement de commandes pour les achats de panneaux de signalisation, de fournitures et de marquage au sol, sur le territoire de la communauté de communes. Elle présente la convention constitutive du groupement à intervenir avec les collectivités adhérentes, qui définit les modalités de fonctionnement de ce dernier et prévoit notamment que l'exécution des marchés sera laissée à la libre administration de chaque membre du groupement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE l'adhésion de la Commune d'Hébécourt au groupement de commandes pour les achats signalisation verticale et horizontale

ACCEPTTE que la Communauté de Communes du Vexin Normand soit désignée comme coordonnateur du groupement formé ;

AUTORISE Mr le Maire à signer la convention de groupement de commandes à intervenir.

ADOPTTE la présente délibération à l'unanimité.

Délibération 16/2018

II - CAMERA DE SURVEILLANCE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de l'adhésion de la commune au système « voisins vigilants », des spécialistes de la gendarmerie d'Evreux sont venus présenter un projet de caméras de surveillance, réalisé selon une étude, fixant 10 caméras a des points stratégiques, sur la commune.

Dans le fonctionnement, les prise de vues, seraient

consultable uniquement par le maire et un ou deux adjoints habilités. La conservation des images étant de 15 jours à maximum 1 mois.

Ces dernières ont pour but de pouvoir être utilisées par les forces de l'ordre afin de rechercher.

Cet équipement peut être faire l'objet d'une subvention via le FIPD

Afin de laisser chacun prendre connaissance de ce projet, ce sujet sera représenté à un prochain conseil municipal.

12 - QUESTIONS DIVERSES

❖ SIEGE - Redevance pour l'occupation provisoire du domaine public des communes

Le Conseil Municipal est informé du décret n° 2015-334 du 25 mars 2015 fixant le régime des redevances dues aux communes et aux départements pour l'occupation provisoire de leur domaine public par les chantiers de travaux sur les ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et aux canalisations particulières d'énergie électrique. Dans l'hypothèse où ce type de chantier interviendrait ou que les conditions d'application du décret précité auraient été satisfaites sur l'année N-1 permettant d'escompter en année N une perception de la redevance, l'adoption de la présente délibération permettrait la perception de cette recette.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré,

DECIDE d'instaurer ladite redevance pour l'occupation provisoire de leur domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité ;

FIXE le modèle de calcul, conformément au décret n° 2015-334 du 25 mars 2015, en précisant que celui-ci s'applique au plafond réglementaire et sera réévalué selon l'actualisation réglementaire des montants en vigueur l'année considérée ;

AUTORISE le SIEGE à percevoir directement sur cette recette auprès du gestionnaire concerné et de la reverser annuellement à la commune à l'occasion du reversement de la redevance classique ;

INDIQUE cette mesure permettra de procéder à l'établissement du titre de recettes au fur et à mesure qu'auront été constatés les chantiers éligibles à ladite redevance et que les recettes correspondantes au montant de la redevance perçu seront inscrites au compte 70323.

ADOPTE à l'unanimité la présente délibération

Délibération 17/2018

❖ Urbanisme

DIA STEIN / MARTIN-PITAS DIAS ☞ non préemption

DP 18 A0003 - Mairie d'Hébécourt
Travaux de rénovation extérieur de la Maison du village ☞ Avis favorable

CUB 18 A0003 - BOULANGER - Division
☞ Avis défavorable de principe, en attente des avis gestionnaires

❖ Eau cimetièrre + poubelles communale

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

RENOUVELLE pour 2017 et 2018, l'apport en eau pour le cimetièrre et les travaux communaux (poubelles) opérés par Mr André LECOQ

ADOPTÉ à l'unanimité, la présente délibération.

Délibération 18/2018

❖ Fibre Optique

Divers arrêtes de circulation et permission de voirie ont été établis pour des débuts de travaux prévus fin avril

❖ Lotissements

Inauguration de la pose de la première pierre prévue le 15 mai 2018 à 17h00

❖ SIVoS

○ Point fermeture de classe

La commune de Martagny a pris la décision à l'unanimité de son adhésion au SIVoS de Mainneville en date du 10 février 2018 et cette délibération a été envoyée le 12 février 2018 à l'académie en mentionnant les effectifs concernés.

Malgré cet élément nouveau la Direction des Services Académique a confirmé en l'état actuel en date du 16 février sa décision de fermeture de classe élémentaire.

En effet, l'adhésion de Martagny ne peut être actée que par délibération, à la majorité qualifiée, favorable à cette sortie.

Aussi la sortie de Martagny du SIVoS des 2 vallées n'a pas été acceptée par son conseil (3 votes pour 5 contre et 6 abstentions).

Une délégation du SIVoS et des parents d'élèves a été reçu par la députée Madame O'PETIT et son

attaché parlementaire Monsieur LENAOUR le 09 mars, les échanges ont permis d'obtenir un rendez-vous avec le directeur d'académie en date du 12 avril à Etrépagny en marge d'une visite du CES.

Le 21 mars une manifestation devant l'école de Mainneville a eu lieu avec un grand succès (environ 100 personnes).

- o Maison du village

Dans le cadre de la création, par la SIVOS, d'un centre de loisirs pour les mercredis, Il est demandé l'autorisation à la commune de disposer de la maison du village pour la restauration du midi. Les matériels et aménagements nécessaires étant pris en charge par le SIVoS. La commune est totalement favorable à cette demande qui va dans le sens de redynamisation du territoire.

- ❖ Animations

Samedi 14 avril - Vernissage du livre « l'Empreinte du passé », écriture collective d'Hébécourtoises + Exposition d'Hébécourtois

Dimanche 6 mai - Repas des Anciens à l'« Epoque » à Neufmarché

Samedi 2 juin - Festival du Vexin - Concert à l'église. Des places sont à vendre en mairie.

- ❖ Cimetière

Une proposition d'espace cinéraire à été remis en Mairie, 2 autres devis sont en attente.

A prévoir également, la création d'une allée supplémentaire

La séance est levée à 23 heures 00

François LETIERCE

BAUDOUX Philippe

~~DELAITRE Didier~~

DESMOLINS Sylvie

~~FENÉ Marie-Laure~~

FERREIRA Odette

FRANCESCHINI Michel

~~GLAB Nicolas~~
(*Pouvoir J-C Hache*)

HACHE Jean-Claude

LANGLOIS Cécile

MORIN Bernadette

Annexe #1- Compte Administratif 2017

Fonctionnement

Dépenses

Chapitre	Libellé	BP2017	Réalisations
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	201 873.39	82 820.71
012	CHARGES DE PERSONNEL	47 210.00	22 280.32
014	ATTENUATION DE PRODUITS	22 722.00	23 863.00
022	DEPENSES IMPREVUES	20 000.00	-
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	46 936.17	-
042	OPERATION D'ORDRE - AMORTISSEMENTS	20 163.17	20 163.17
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	125 300.00	115 329.89
66	CHARGES FINANCIERES	5 795.27	5 795.27
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 000.00	4 070.52
	TOTAUX	500 000.00	274 322.88

Recettes

Chapitre	Libellé	BP 2017	Réalisations
002	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	240 761.17	-
013	ATTENUATIONS DES CHARGES	0.00	853.50
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOM. ET VENTES	197.00	10 204.63
73	IMPOTS ET TAXES	146 910.00	146 140.00
74	DOTATIONS, SUBV. ET PARTICIPATIONS	100 457.00	139 924.32
75	AUTRES PRODUITS DE GESTIONS COURANTE	5 708.35	31 046.85
76	PRODUITS FINANCIERS	0.00	0.60
77	PRODUIT EXCEPTIONNEL	5 966.48	110.00
	TOTAUX	500 000.00	328 279.90

Investissement

Dépenses

Chapitre	Libellé	BP 2017	Réalisations
001	DEFICIT INVESTISSEMENT REPORTE	61 724.50	-
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	14 407.47	14 407.47
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	120 000.00	7 898.88
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSES	147 691.67	9 182.72
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	118 430.89	24 249.19
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	4 221 778.99	4 890.00
040	OPERATION DE TRANSF. ENTRE SECTION	5 966.48	-
	TOTAUX	4 690 000.00	79 417.85

Recettes

Chapitre	Libellé	BP 2017	Réalisations
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCT.	46 936.33	-
040	OPERATION D'ORDRE - AMORTISSEMENTS	20 163.17	20 163.17
10	DOTATIONS, FONDS DIV, ET RESERVES	336 308.00	14 569.95
1068	EXCEDENT DE FONCT. CAPITALISES	14 492.02	14 492.02
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	984 400.00	-
16	EMPRUNT ET DETTES ASSIMILIES	3 031 234.00	2 400 639.08
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	250 000.00	-
27	AUTRE IMMO. FINANCIERE	6 466.48	600.00
	TOTAUX	4 690 000.00	2 450 464.22

Annexe #2- Programme des Investissements 2018

Chap.	Article	Libellé Article	Libellé Opération	B. Primitif 2018
040	13911	AMORTISSEMENT SUBV	OP. NON AFFECTEES	716.48
040	13913	AMORTISSEMENT SUBV	OP. NON AFFECTEES	5 250.00
16	1641	EMPRUNTS EN EUROS	OP. NON AFFECTEES	56 903.17
16	165	DEPOT ET CAUTIONNEMENTS	OP. NON AFFECTEES	2 000.00
20	2031	FRAIS D'ETUDES	OP. NON AFFECTEES	97 248.32
20	2051	CONCESSIONS, BREVETS,	OP. NON AFFECTEES	10 000.00
204	204158	AUTRES GROUPEMENTS	TX SIEGE	171 672.15
21	2111	TERRAINS NUS	OP. NON AFFECTEES	16 000.00
21	2128	AMENAGEMENT	OP. NON AFFECTEES	10 000.00
21	21316	EQUIPEMENT DU CIMETIERE	OP. NON AFFECTEES	13 000.00
21	2135	REHABILITATION LGT	OP. NON AFFECTEES	5 000.00
21	2151	RESEAU VOIRIE	OP. NON AFFECTEES	47 000.00
21	21568	RESEAU INCENDIE	OP. NON AFFECTEES	10 000.00
21	2181	INSTALLATION GENERALES	OP. NON AFFECTEES	17 430.89
21	2183	MATERIEL INFORMATIQU	OP. NON AFFECTEES	3 000,00
21	2184	MOBILIER	OP. NON AFFECTEES	3 000,00
23	2313	CONSTRUCTIONS	LOGEMENT LOCATIF	2 217 955.20
23	2313	CONSTRUCTIONS	SALLE POLYVALENTE	1 860 000.00
23	2313	CONSTRUCTIONS	ABRIS BUS	5 000,00
23	2315	INSTALL MAT OUTILLAG	RENFOR. TALUS EGLISE	100 000,00
23	2315	INSTALL MAT OUTILLAG	MAIRIE/SALLE	5 000,00
23	2315	INSTALL MAT OUTILLAG	TOITURE EGLISE	16 000,00
23	2315	INSTALL MAT OUTILLAG	BATI A PRESERVER	10 000,00
23	2315	INSTALL MAT OUTILLAG	OP. NON AFFECTEES	7 823.79
040	040	OPERATION DE TRANSF	OP. NON AFFECTEES	5 966.48
Total				4 690 000.00

